

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

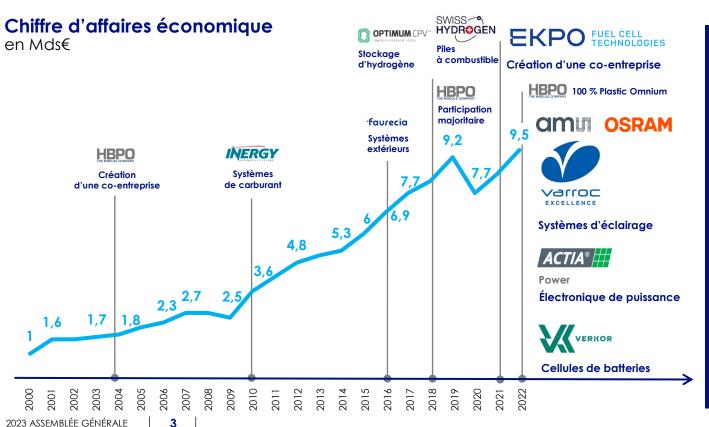
Laurent BURELLE





# Leader de la mobilité durable, électrique et connectée

Plastic Omnium se réinvente!



Chiffre d'affaires  $\times 9.5$ depuis 2000 **50**% Croissance organique **50**% Croissance externe

# Un profil de croissance renforcé

#### Augmentation du contenu par véhicule



9,5 Mds€ chiffre d'affaires économique 2022 **11,5** Mds€ objectif chiffre d'affaires économique 2025

40 500 employés dans 28 pays, sur 4 continents

**150** usines 43 centres de R&D



INTELLIGENT EXTERIOR **SYSTEMS** 

MONDIAL



LIGHTING

**MONDIAL SUR LES VOITURES** ÉLECTRIQUES



**MODULES** 

MONDIAL



**CLEAN ENERGY SYSTEMS** 

MONDIAL



**NEW ENERGIES** 

Objectif # MONDIAL





# UNE ANNÉE 2022 RICHE EN CHANGEMENTS

Laurent FAVRE Félicie BURELLE





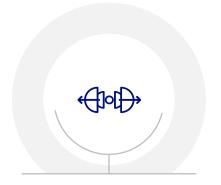
Plastic Omnium
Notre Vision

# A NEW GENERATION OF MOBILITY



# Notre réponse stratégique

Priorités stratégiques



Renforcer
notre portefeuille
de produits
afin d'augmenter
notre contenu
par véhicule



Générer
une nouvelle croissance
rentable dans la mobilité
électrique, la connectivité
et la sécurité



Élargir
notre champ d'application
aux services découlant
des nouvelles exigences
en matière de mobilité



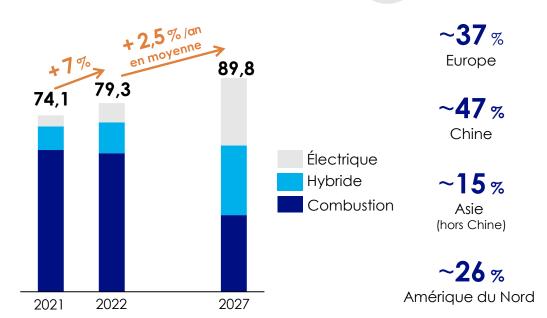
# Un marché en pleine mutation requérant de l'agilité

2021-2027 - Évolution du mix propulsion

Perspective de production mondiale par type de propulsion en millions de véhicules



**Électrique** en 2027





#### **TENDANCES ACTUELLES**

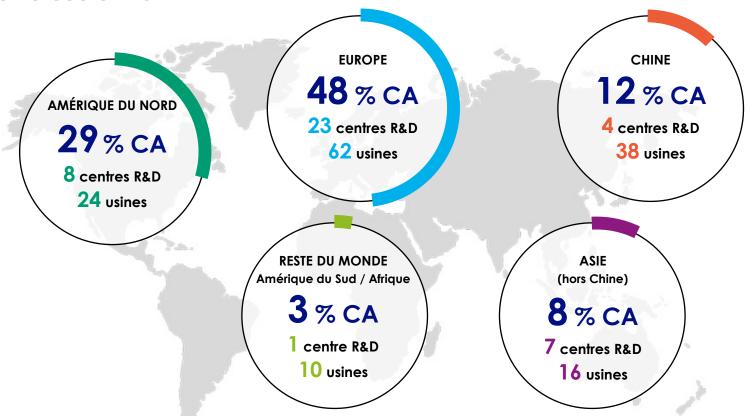
- Inflation
- Redémarrage du marché chinois
- Stabilité de la chaîne d'approvisionnement
- Évolution du mix propulsion
- Croissance du marché



Source : S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5t] – BEV excl. REX

# Une présence géographique progressivement plus homogène

Position renforcée en 2022





# Un profil renforcé, augmentant la valeur par véhicule

Proposition de valeur globale





# **Intelligent Exterior Systems**

Leader des pare-chocs et hayons, et précurseur pour les matériaux recyclés

#### **NOTRE OFFRE**



Pare-chocs avant et arrière



**Hayons** 

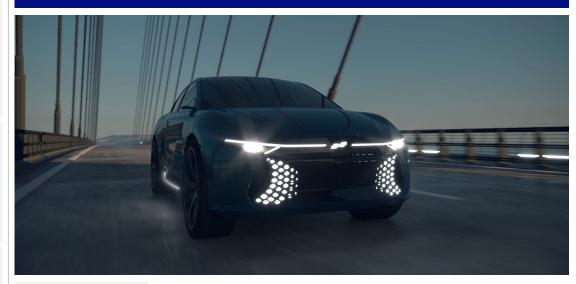


Intégration de fonctions

**Fonctions ADAS** (aide à la conduite)



# **ODES SOLUTIONS INTÉGRÉES, OPTIMISÉES, INNOVANTES**



**OBJECTIF** 

Renforcer notre position de leader par des synergies avec les activités **Lighting & Modules** 



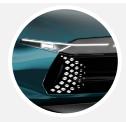
# Lighting – style, sécurité & connectivité

Une diversification qui se construit sur les synergies

#### **NOTRE OFFRE**



Logiciel
& Digitalisation



Style & liberté de design



Sécurité





**OBJECTIF** 

- 1,5 Md€ de chiffre d'affaires en 2027
- Marge opérationnelle proche du standard Groupe en 24-36 mois



## **Modules**

Leader dans les modules, avec une offre qui se diversifie

#### **NOTRE OFFRE**



Modules block avant



**Modules** de cockpit



**Systèmes** aérodynamiques



# **ODES PRODUITS POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES**



**OBJECTIF** 

Diversification technologique et géographique



# Offre Extérieure Intégrée, une position unique

Des solutions optimisées et innovantes adressant les besoins des nouveaux véhicules

#### **NOTRE OFFRE** Lumière Feux clignotant intérieur Module et recul véhicule de cockpit Module frontaux Havon Radar Feu clignotant & module de feu arrière Feu avant Solutions de Grille éclairée, système projection au sol avancé de feu avant & barre lumière Pare-chocs **Electronique & logiciel** Système pare-chocs arrière pour lumière et fonctions ADAS Compétence historique du Groupe avant Trappe de Projection Décoration Compétence renforcée par acquisitions révélée par recharge **Partenariat** lumière

#### **SYNERGIES:**



- INTELLIGENT EXTERIOR SYSTEMS
- **PO MODULES**
- **PO LIGHTING**

**OBJECTIF** 

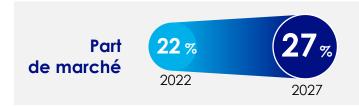
Générer des nouveaux business via des systèmes combinant les divisions à compter de 2023



# Systèmes à carburant, consolidation du marché

Business mature, position de leader

#### **ÉVOLUTION DU MARCHÉ SYSTÈMES À CARBURANT**



#### **NOTRE OFFRE**



**Systèmes** de stockage de carburant



**Systèmes** de réduction des émissions

# **RENFORCER NOTRE POSITION DE LEADER**



**OBJECTIF** 

Confirmer notre place d'acteur incontournable pour les solutions de stockage

Source: S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5t] – sans BEV & FCEV



# Systèmes batterie e-Power

Une offre diversifiée

#### **NOTRE OFFRE**



Systèmes de batterie

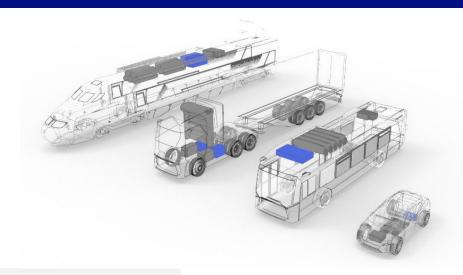


Électronique de puissance



Systèmes d'électrification





**OBJECTIF** 

1 Md€ de chiffre d'affaires en 2030



# Hydrogène, en position pour devenir leader

Sur la voie de l'industrialisation

#### **NOTRE OFFRE**



Stockage hydrogène haute pression



Pile à combustible



**Système** hydrogène intégré

## **(b)** LEADER SUR UN MARCHÉ ÉMERGENT

Couvrir les 3 continents avec la construction / extension de 6 usines entre 2022 et 2025



Nouvelle usine à Compiègne opérationnelle en 2025

**OBJECTIF** 

- 300 M€ de chiffre d'affaires en 2025
- 3 Mds€ de chiffre d'affaires en 2030



# L'innovation, au cœur de notre stratégie

à Compiègne opérationelle en 2025

# Étapes majeures



avancée

**Deux prix Innovation Lighting** 



de Liaison Industriel (ILP)

**STEINMETZ** 

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une démarche engagée au service des générations futures

Laurent FAVRE Félicie BURELLE



# **ACT FOR ALL**

## Notre programme pour une mobilité durable

L'attention portée aux collaborateurs





La production durable



L'entrepreneuriat responsable



# Notre engagement climat

Engagement pour les futures générations

# Activités opérations du Groupe (SCOPES 1 & 2)

neutre en 2025\*



#### RÉDUIRE

Réduction de 12 % de la consommation d'énergie



#### **REMPLACER**

Utilisation d'éneraie renouvelable



#### COMPENSER

**Projets** de compensation carbone

#### Activités amont & aval (SCOPE 3)

- 30 % en 2030



#### COLLABORER

Plan d'action avec les parties prenantes

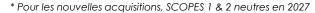
## Neutralité complète pour le Groupe en 2050

Objectifs approuvés par



et alignés avec

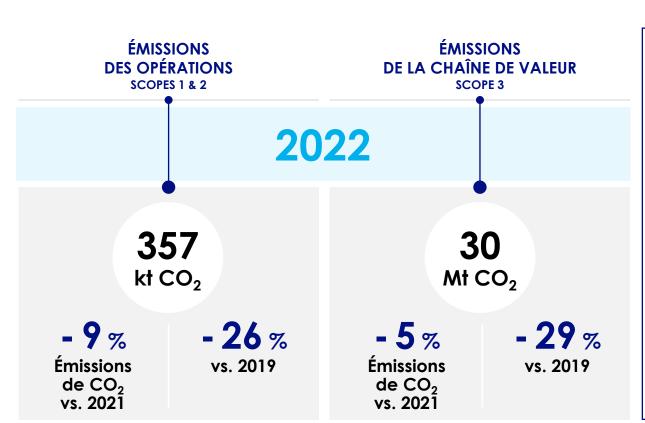
BUSINESS 1.5°C





# De solides performances en 2022

Vers l'objectif 2025 de neutralité en scopes 1 & 2







# Des réalisations concrètes

En Europe, des capacités d'énergie renouvelable additionnelles d'ici 2025

Consommation électrique annuelle

OBJECTIF 2025

Besoins couverts
par des sources locales
d'énergie renouvelable

France

100 GWh

~ 22 000 foyers

40 GWh soit 40 %



Europe (hors France)

350 GWh

~ 76 000 foyers

31 GWh soit 9 %



# Des ressources engagées

Près de 1 Md€ investis d'ici 2025

NEUTRALITÉ CARBONE DES OPÉR	CUMUL 2022-2025	
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	- 12 % consommation	<b>74</b> м€
CERTIFICATS ÉNERGIE RENOUVELABLE ET COMPENSATION CARBONE	Couverture des émissions résiduelles	3-6 M€

<b>♦ BAISSE DE 30 % DES ÉMISSION</b>	CUMUL 2022-2025		
ACTIVITÉ MOBILITÉ HYDROGÈNE	<b>300 M</b> € CA en 2025 <b>3 Mds</b> € CA en 2030	320 M€ + 376 M€ depuis 2015	
ACTIVITÉ MODULES BATTERIES	<b>1 Md€</b> CA en 2030	200 <b>м</b> €	
PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	- <b>600</b> ktCO <sub>2</sub> eq en 2030	10 м€	

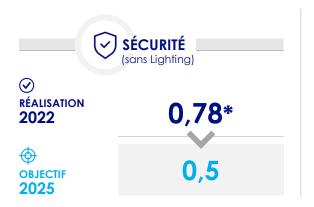
#### **RESSOURCES HUMAINES ENGAGÉES:**

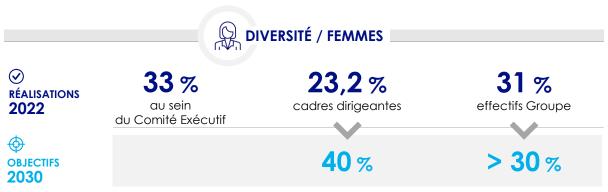
50 personnes + 210 ambassadeurs dans 21 pays



# Développement durable

2022 : une évolution positive des indicateurs









Comité spécialisé du Conseil d'Administration traite de responsabilité sociétale d'entreprise

Indicateurs Développement Durable

20%

dans la rémunération variable pour le Directeur Général, la Directrice Générale Déléguée ainsi que l'ensemble des Directeurs



<sup>\*</sup> FR2 : taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail - FR2 = 0.95 en incluant Lighting pendant 3 mois

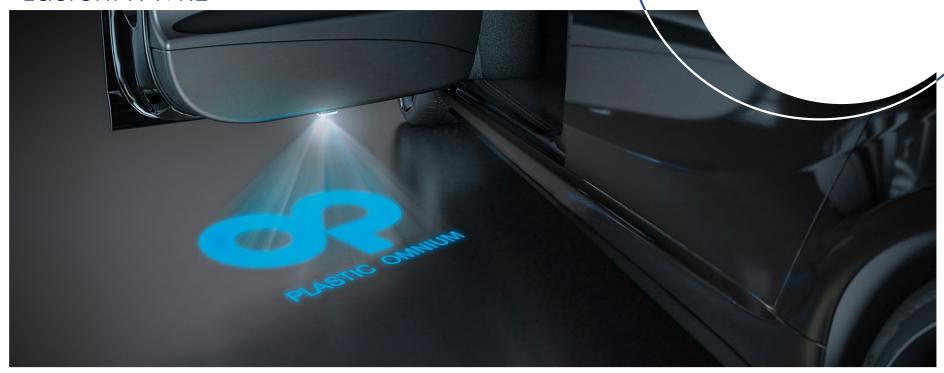
# **RÉSULTATS ANNUELS 2022**

Une croissance forte et profitable

Tous les objectifs atteints!

Laurent FAVRE





# Forte dynamique

Un groupe qui se positionne pour demain



# PRISES DE COMMANDES ÉLEVÉES

pour toutes les activités sécurisant la croissance future



**1,3** Md€ investis en 2022



# 4 ACQUISITIONS majeures



16% des revenus\*
dans les véhicules électriques
(+ 6 pts / production automobile)

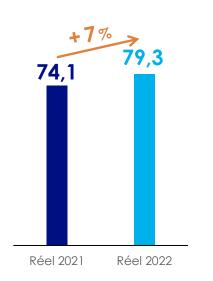
<sup>\*</sup> En excluant les systèmes à carburant

# Forte croissance organique dans les régions clés du monde

Croissance globale du marché en 2022

2022 : DÉBUT DE LA REPRISE

Production automobile mondiale en millions de véhicules



	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	CHINE	ASIE (HORS CHINE)
% DU CA ÉCONOMIQUE	48 %	<b>29</b> %	12 %	8 %
PRODUCTION AUTOMOBILE* par région en 2022 vs. 2021	+ 0,2 %	+ 9,2 %	+ 9,1 %	+ 10,0 %
<b>CA PO</b> 2022 vs. 2021 à pcc	+ 5,5 %	+ 13,8 %	+ 4,7 %	+ 26,7 %
PERFORMANCE	+ <b>5,3</b> pts	+ <b>4,6</b> pts	- <b>4,4</b> pts	+ <b>16,7</b> pts

<sup>\*</sup> Source: S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5t]



# Prises de commandes clés

2022

#### ÉLECTRIQUE

#### **US Électrique**

Bloc avant volet de grille actif, module de cockpit



#### **COMBUSTION**



#### Audi Q9

Hayon, bloc avant, face avant technique et système à carburant

1<sup>er</sup> hayon plastique avec un constructeur premium allemand

#### **Renault 4 Ever**

Pare-chocs avant, arche de roue

1er Smart Panel





#### **VW Tiguan**

Pare-chocs avant et arrière



# Prises de commandes clés

2022

#### ÉLECTRIQUE

#### Renault / Hyvia

Réservoir H<sub>2</sub> haute pression

1<sup>er</sup> pack batterie pour véhicules utilitaires légers



#### **COMBUSTION**



Renault Kwid

Système à carburant

Du métal au plastique

#### Allison Hybrid

Pack batterie





Ford F150

Système à carburant

Meilleures ventes USA



# Très forte progression sur l'ensemble des indicateurs financiers

**Évolution 2021-2022** 

En M€	2021	2022	Variation	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires économique	8 017	9 477	+ 18,2 %	+ 9,7 %
Chiffre d'affaires consolidé	7 233	8 538	+ 18,0 %	+ 9,2 %
Marge Opérationnelle	303	364	+ 20,2 %	
en % du chiffre d'affaires	4,2 %	4,3 %	+ 0,1 point	
Résultat net – Part du Groupe	126	168	+ 32,6 %	
en % du chiffre d'affaires	1,7 %	2,0 %		

<sup>\*</sup> À périmètre et changes constants



# Structure financière solide et forte génération de cash

Au 31/12/2022

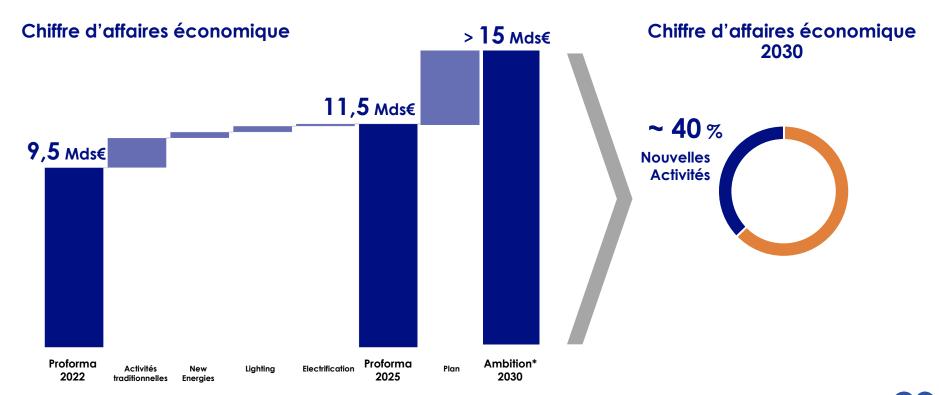




consolidé

# Des objectifs ambitieux à l'horizon 2030

~40 % du chiffre d'affaires proviendra de nouvelles activités



<sup>\*</sup> Hypothèses futures basées sur des conditions normales de fonctionnement du marché



# **GOUVERNANCE**

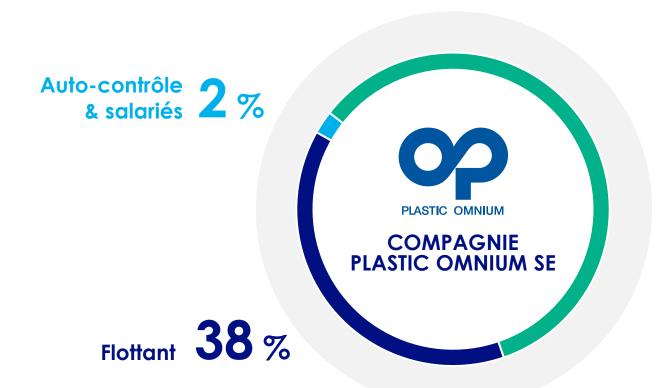
Laurent BURELLE





# Une entreprise investie sur le long terme

Soutenue par un actionnariat stable





60 %



**BURELLE S.A.** 



# Dividende proposé

0,39 € par action

Dividende

**0,39 €** par action

33,5 %

Taux de distribution

02/05

Détachement du coupon

04/05

Mise en paiement



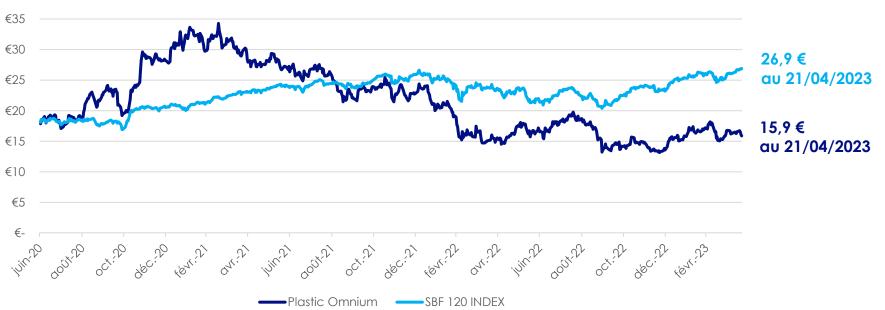


## Évolution du cours de Bourse

Dans un contexte économique et géopolitique inédit

#### Course de bourse de Plastic Omnium et du SBF 120

(du 30/06/2020 au 21/04/2023)





## Un Conseil d'Administration expérimenté et aux compétences équilibrées Une gouvernance qui fixe le cap



BURELLE
Président du Conseil
d'Administration
de Compagnie
Plastic Omnium SE.
Administrateur depuis 1981



FAVRE
Directeur Général
de Compagnie
Plastic Omnium SE.
Administrateur depuis 2020



FELICIE
BURELLE
Directrice Générale Déléguée
de Compagnie
Plastic Omnium SE.
Administratrice depuis 2017



JEAN BURELLE Administrateur de 1970 à 2021. Censeur depuis le 17 février 2021. Président d'honneur de Compagnie Plastic Omnium SE



ANNE ASENSIO\* Membre du Comité des Rémunérations. Administratrice depuis 2011



MARTINA BUCHHAUSER\* Administratrice depuis 2022



AMANDINE CHAFFOIS Administratrice représentant les salariés depuis 2019



COUDERC
Présidente du Comité
des Nominations
et de la RSE. Membre du
Comité des Rémunérations.
Administratrice depuis 2010



PROF. DR BERND GOTTSCHALK Administrateur depuis 2009



KAROLAK
Administrateur représentant
les salariés depuis 2019

#### Au 31 décembre 2022

9 femmes7 hommes

**5** administrateurs **indépendants** 

2 administrateurs salariés



LABRUYÈRE
Membre du Comité
des Comptes.
Administrateur depuis 2002



LEMARIÉ Président-Directeur Général de Burelle Participations. Administrateur depuis 1987



LEMARIÉ
Représentante permanente
de Burelle SA, membre
du Comité des Nominations
et de la RSE.
Administratrice depuis 2009



AUBERT\*
Présidente du Comité
des Comptes
et membre du Comité des
Nominations et de la RSE.
Administratrice depuis 2015



MÉRIEUX\*
Président du Comité
des Rémunérations.
Administrateur depuis 2018



CÉCILE MOUTET Administratrice depuis 2017



ÉLISABETH OURLIAC\* Administratrice depuis décembre 2022



FAUVEL Nouvelle administratrice proposée à l'Assemblée Générale 2023



#### Des services dédiés à nos actionnaires

Pour une communication transparente et efficace

#### **LETTRES AUX ACTIONNAIRES**



#### **RÉUNIONS ACTIONNAIRES**



#### **AGENDA ACTIONNAIRES 2023**



#### VISITE DE SITES HYDROGÈNE HERENTALS & GENK

**JEUDI 30 NOVEMBRE** 

#### **GUIDE DE L'ACTIONNAIRE**







#### **VISITES DE SITES**





## RÉUNION D'ACTIONNAIRES INDIVIDUELS PARIS

**JEUDI 7 DÉCEMBRE** 



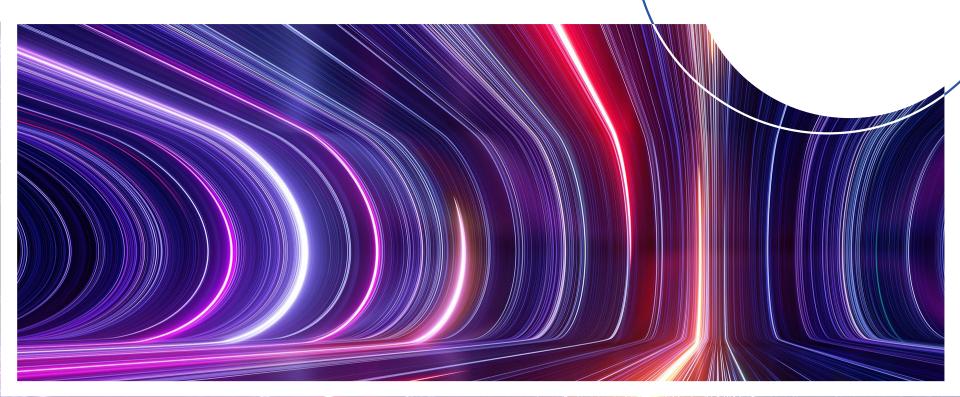
## QUESTIONS / RÉPONSES





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





## **VOTE DES RÉSOLUTIONS**





#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 desquels il résulte un bénéfice net de 196 349 004 euros



#### **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

#### Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Proposition d'un dividende de 0,39 € par action
- Date de mise en paiement : le 4 mai 2023
- Solde en report à nouveau



#### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Approbation des comptes consolidés

de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître un bénéfice net part du Groupe de 167 M€



#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation d'une convention en application des dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (Ancienne convention reconduite par tacite reconduction au cours de l'exercice 2022)

Approbation de la tacite reconduction de la convention avec la société BPO-B. PLAS Plastic Omnium Automotiv Plastik Ve Metal Yan Sanayi A.S.

(Rapport spécial des Commissaires au Comptes - pages 373 et 374 du Document d'Enregistrement Universel 2022)



#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés (anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2022)

Constatation des conventions antérieurement conclues par la Société et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2022

(Rapport spécial des Commissaires au Comptes - pages 373 et 374 du Document d'Enregistrement Universel 2022)



#### SIXIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises par la société : ne pourra excéder 10 % du capital
- Prix maximum d'achat : 80 € par action
- Durée de l'autorisation : 18 mois



### SEPTIÈME RÉSOLUTION

Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Anne Asensio





#### HUITIÈME RÉSOLUTION

#### Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Félicie Burelle

(biographie de Mme Félicie Burelle : pages 72 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)





#### **NEUVIÈME RÉSOLUTION**

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Cécile Moutet

(biographie de Mme Cécile Moutet : pages 82 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)





#### DIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Vincent Labruyère

(biographie de M. Vincent Labruyère : pages 77 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)





#### ONZIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la nomination provisoire de Mme Élisabeth Ourliac en qualité d'administrateur

(biographie de Mme Élisabeth Ourliac : pages 82 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)





### DOUZIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un nouvel administrateur (Mme Virginie Fauvel)

(biographie de Mme Virginie Fauvel : page 86 du Document d'enregistrement universel 2022)





#### TREIZIÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 115 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### QUATORZIÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 119 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### QUINZIÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale Déléguée pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 119 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### SEIZIÈME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails page 113 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### **DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION**

Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 conformément à l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce

(détails pages 101 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à M. Laurent Burelle, Président du Conseil d'Administration

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à M. Laurent Favre, Directeur Général

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### VINGTIÈME RÉSOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Mme Félicie Burelle, Directrice Générale Déléguée

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)



#### VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond



#### VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Émission avec offre au public avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum : 6 M€ (actions) et 2 Mds€ (valeurs mobilières)
   Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (23° à 27° résolutions)
- Durée de validité : 26 mois



#### VINGT-TROISIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Émission avec offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum : 6 M€ (actions) et 2 Mds€ (valeurs mobilières)
   Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22e et 24e à 27e résolutions)
- Durée de validité : 26 mois



#### VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou au profit d'un cercle restreint d'investisseurs dans la limite de 20 % du capital

- Émission « réservée » à des investisseurs privés avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum: 2 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières)
   Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22e, 23e et 25e à 27e résolutions)
- Durée de validité : 26 mois



#### VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en application des 22<sup>e</sup> à 24<sup>e</sup> résolutions dans la limite de 15 % de l'émission initiale



#### VINGT-SIXIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature de titres de capital

- Émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés tierces
- Montants maximum : 2 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières)
   Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22e à 25e et 27e résolutions)
- Durée de validité : 26 mois



#### VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature de titres de capital dans le cadre d'une offre publique d'échange

- Émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés dans le cadre d'une opération d'offre publique d'échange initiée par la Société
- Montants maximum : 6 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières) Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22<sup>e</sup> à 26<sup>e</sup> résolutions)
- Durée de validité : 26 mois



#### VINGT-HUITIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise



#### VINGT-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour mettre les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions législatives et réglementaires

Les modifications statutaires décidées dans le cadre de cette autorisation sont soumises à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires



#### TRENTIÈME RÉSOLUTION

#### Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 - Avertissement**

Les informations contenues dans ce document (les "Informations") ont été préparées par la Compagnie Plastic Omnium SE (la "Société") uniquement à titre d'information. Les Informations sont la propriété de la Société et sont confidentielles. Cette présentation et son contenu ne peuvent être reproduits, distribués ou publiés, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à toute autre personne pour quelque raison que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de la Société.

Les Informations ne sont pas destinées à et ne constituent pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de tout titre ou instrument financier ou de contribuer à une stratégie de marché. Elles ne constituent pas non plus une recommandation ou un conseil concernant l'investissement dans un quelconque titre ou instrument financier et ne doivent pas être interprétées comme une proposition, ou une sollicitation concernant, des services liés aux titres ou instruments financiers de la société. Cette présentation consiste en des informations fournies sous forme de résumé et ne prétend pas être complète. Cette communication ne constitue ni un prospectus, ni une déclaration de produit, ni un autre document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié de temps à autre et mis en œuvre dans chaque État membre de l'Espace économique européen et conformément aux lois et règlements français.

Cette présentation contient certaines projections et déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur une série d'hypothèses, tant générales que spécifiques, notamment l'application de principes et méthodes comptables conformes aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ces déclarations prospectives ont également été élaborées à partir de scénarios basés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans le contexte d'un environnement concurrentiel et réglementaire donné. La Société estime que ces déclarations sont fondées sur des hypothèses raisonnables. Ces déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris des questions qui ne sont pas encore connues de la Société ou de sa Direction ou qui ne sont pas actuellement considérées comme importantes, et rien ne garantit que les événements prévus se produiront ou que les objectifs fixés seront effectivement atteints. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats anticipés dans les déclarations prospectives comprennent, entre autres, l'environnement géopolitique (y compris le conflit militaire russo-ukrainien en cours), les tendances générales de l'activité économique et des marchés sur lesquels opère la Société en particulier, les changements réglementaires et prudentiels, et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de la Société.

Sauf si la loi applicable l'exige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les informations ou déclarations prospectives, les opinions, les projections, les prévisions ou les estimations énoncées dans le présent document. Les investisseurs sont invités à prendre en compte les facteurs d'incertitude et de risque susceptibles d'affecter les opérations de la Société lorsqu'ils examinent les informations contenues dans ces déclarations prospectives. Les personnes recevant ce document ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Dans toute la mesure permise par la loi, ni la Société ni aucune de ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, conseillers et employés ne peuvent être tenus responsables (par négligence ou autrement) de toute perte ou de tout dommage direct ou indirect pouvant être subi par un destinataire du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée à tout ce qui est contenu ou omis dans ce document et dans la présentation connexe ou à toute autre information ou matériel découlant de toute utilisation de ces supports de présentation ou de leur contenu ou découlant autrement de ces supports.

En recevant ce document et/ou en assistant à la présentation, vous serez réputé avoir déclaré, garanti et vous être engagé à avoir lu et compris l'avis ci-dessus et à vous conformer à son contenu.



www.plasticomnium.com

